



## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Aucun
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,85%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	15,00% au-dessus de l'EONIA + 3% (EONCAPL7 index)

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Performances passées

La performance passée ne constitue pas un indicateur de la performance future. Le calcul de la performance inclut l'ensemble des frais et commissions.

La Classe RE-D du Compartiment Moorea Fund-Serenity a été créée en 2013.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur. Les frais d'entrée sont déduits avant que votre capital ne soit investi.

Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de surperformance, ni les dépenses d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée / sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il vend ou achète des parts d'un autre OPCVM.

Pour de plus amples informations concernant ces frais, veuillez consulter la section « frais et charges » du prospectus, disponible au siège de MOOREA FUND, 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.



## Informations pratiques

### Dépositaire

Société Générale Luxembourg 11 avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

### Autres informations

Les investisseurs potentiels peuvent obtenir, gratuitement et sur demande, une copie du Prospectus et des Informations clés pour l'investisseur concernant le(s) Compartiment(s) dans le(s)quel(s) ils investissent ainsi que les états financiers annuels et semestriels de Moorea Fund et ses Statuts auprès du siège social de Moorea Fund, de la Société de gestion ou de la Banque dépositaire. Les Informations clés pour l'investisseur sont disponibles gratuitement en versions anglaise, allemande et néerlandaise.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour, comprenant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sociaux sont calculés sont disponibles sur le site suivant : <http://sgpwm.societegenerale.com>.

Une copie papier de la politique de rémunération mise à jour sera disponible gratuitement sur demande.

### Publication des prix

La Valeur liquidative par Action de chaque Catégorie de chaque Compartiment est rendue publique au siège social de la Société et de la Société de gestion et est disponible chaque jour au siège du Dépositaire et en ligne sur le site web suivant : <http://sgpwm.societegenerale.com>. Les demandes de souscription, de rachat ou de conversion doivent être adressées à l'Agent de registre chez Société Générale Bank & Trust (centre opérationnel : 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg).

### Échange de fonds/catégories

Un Actionnaire peut être autorisé, sous certaines conditions, à passer gratuitement d'un Compartiment à un autre ou d'une Classe à une autre au sein du même Compartiment chaque Jour de valorisation, par conversion des Actions d'un Compartiment en Actions correspondantes de toute Classe de l'autre Compartiment. La conversion de Classes dans d'autres Classes est soumise à certaines restrictions en raison des caractéristiques spécifiques des Classes concernées. Pour de plus amples détails sur la façon de changer de Compartiment, veuillez consulter le Prospectus.

### Réglementation fiscale

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un conseiller fiscal.

### Responsabilité

La responsabilité de Société Générale Private Wealth Management S.A. ne peut être engagée que sur la base d'informations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce compartiment est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2020.